

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BURDIGNES DU 9 MARS 2022

Présents : Philippe HEITZ - Benoît LAFFONT - Emmanuelle LANGLAIS BALLANDRAUD - Elisabeth VILLARD - Vincent CARREY - Pierre BURELLIER - Mathieu ROUSSEAUX - Etienne CHATELON - Madjid BRIBI - Hervé MARCON **Pouvoirs :** Emeline RAPAUD à Etienne CHATELON

Absents : 0

Secrétaire : Mathieu ROUSSEAUX

Le compte-rendu du conseil du 23/02/2022 est approuvé à l'unanimité.

Délibération pour approbation du compte administratif 2021 Commune et Budgets annexes :

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. Mathieu ROUSSEAUX délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2021**, dressé par M. Philippe HEITZ, maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer par les tableaux ci-joints.

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	392 419,90 €	280 570,47 €	111 849,43€	67 909,99 €	179 759,42€
	Section d'investissement	169 719,84 €	231 651,99 €	-61 932,15 €	86 311,89 €	24 379,74 €
	Budget total	562 139,74€	512 222,46 €	49 917,28 €	154 221,88 €	204 139,16 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	/	/		/	
	Section d'investissement	12 000 €	80 745,01 €	-68 745,01 €	/	-68 745,01 €
	Budget total	12 000 €	80 745,01 €	-68 745,01 €	/	-68 745,01 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		574 139,74 €	592 967,47 €	-18 827,73 €	154 221,88 €	135 394,15 €

BUDGET ANNEXE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	70 344,29 €	67 205,90 €	3 138,39 €	/	3 138,39 €
	Section d'investissement	62 785,64 €	56 080,72 €	6 704,92 €	-43 416,14 €	-36 711,22 €
	Budget total	133 129,93 €	123 286,62 €	9 843,31 €	-43 416,14 €/	- 33 572,83€
Restes à réaliser	Section d'exploitation	/	/	/	/	
	Section d'investissement	/	252 137,29 €	- 252 137,29 €	/	- 252 137,29 €
	Budget total	/	252 137,29 €	- 252 137,29 €	/	- 252 137,29 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		133 129,93 €	375 423,91 €	-242 293,98 €	-43 416,14 €	-285 710,12€

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT MIROSSE						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	15 295,00 €	/	15 295,00 €	-42 855,00€	- 27 560,00€
	Section d'investissement	/	/	/	35 454,00€	35 454,00€
	Budget total	15 295,00 €	/	15 295,00 €	7 894,00€	7 894,00€
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	/	/	/	/	
	Section d'investissement	/	/	/	/	
	Budget total	/	/	/	/	
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		15 295,00 €	/	15 295,00 €	7 894,00€	7 894,00€

- 2) Vu le compte administratif de l'exercice **2021** de la commune, présenté par Monsieur le Maire,
- 3) Vu les restes à réaliser
- 4) Vote et arrêt les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Après avoir entendu en séance le rapport de M. Mathieu ROUSSEaux président de séance, Monsieur le Maire ayant quitté la séance,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
vote par 9 voix pour et 1 abstention

Approuve le compte administratif de la commune pour l'exercice 2021 du budget principal et des budgets annexes de l'eau et l'assainissement, lotissement de Mirose.

Délibération pour approbation des COMPTES DE GESTION 2021 dressés par le trésorier :

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021,
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021,
- 2) statuant sur l'exécution du budget communal de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et des budgets annexes eau et assainissement et lotissement Mirose,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
vote par 10 voix pour et 1 abstention

Délibération pour l'affectation résultats 2021 budget lotissement de Mirose :

Suite à l'adoption des Comptes Administratifs, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la manière suivante pour ce qui concerne le budget du lotissement de Mirose :

- le déficit de fonctionnement de 27 560€ restera en fonctionnement au compte 002
- l'excédent d'investissement de 35 454€ restera en investissement au compte 001

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote l'affectation proposée des résultats :
vote par 10 voix pour et 1 abstention

Délibération pour l'affectation résultats 2021 budget lotissement eau et assainissement :

Suite à l'adoption des Comptes Administratifs, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la manière suivante pour ce qui concerne le budget « eau et assainissement » :

- l'excédent d'exploitation de 3 138,39€ sera affecté au compte 1068 en investissement
- le déficit d'investissement de 36 711,22€ sera reporté au compte 001 en investissement
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote l'affectation proposée des résultats :
vote par 10 voix pour et 1 abstention

Délibération pour l'affectation résultats 2021 budget de la commune :

Suite à l'adoption des Comptes Administratifs et de Gestion, Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la manière suivante pour ce qui concerne le budget communal :

- l'excédent de fonctionnement de 179 759,42€ sera affecté au compte 002 excédent de fonctionnement reporté
- l'excédent d'investissement de 24 379,74€ sera reporté au compte 001 en investissement

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, vote l'affectation proposée des résultats :
vote par 10 voix pour et 1 abstention

Délibération pour le rythme scolaire retour à la semaine de 4 jours :

Monsieur le Maire rappelle que la question du rythme scolaire avait fait l'objet en mars 2021 d'une large concertation auprès des conseillers municipaux, des parents d'élèves, des enseignantes, des élèves de classe élémentaire et du Conseil d'école. Par la délibération D2021-03-19 du 24 mars 2021, le Conseil avait maintenu la semaine de 4 jours et demi.

Monsieur le Maire récapitule les difficultés rencontrées depuis deux ans pour maintenir le rythme scolaire à 4 jours et demi :

- suppression par l'État de l'aide « fonds d'amorçage » dédiée aux activités TAP
- coût des intervenants professionnels extérieurs pour les TAP
- fin des participations de bénévoles aux TAP, notamment pour cause de Covid
- surcharge de travail pour le personnel communal, notamment liée au protocole sanitaire
- complexité d'organisation du planning du personnel.

Le Conseil d'école a débattu de la question le 1er mars 2022.

Pour faire suite au constat par l'équipe enseignante de la meilleure efficacité pédagogique des matinées longues, le Conseil municipal demande à l'Inspection académique d'agréer comme horaires scolaires les plages quotidiennes suivantes : 8h30-12h et 14h-16h30.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

vote par 1 abstention, 1 voix contre et 9 voix pour le retour à la semaine scolaire de 4 jours pour la rentrée scolaire 2022/2023.

Délibération pour demande de subvention au département concernant le reboisement de la parcelle AM 228 :

Monsieur le Maire donne lecture du devis des travaux de plantation dans la forêt communale établi par l'Office National des Forêts, de 4 960,80€ HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une aide Forêt volet 5 – reboisement auprès du Département de la Loire.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal

vote par 10 voix pour et 1 abstention

Autorise Monsieur le Maire à demander une aide Forêt auprès du département de la Loire.

Vœu pou l'abandon de l'accord UE-MERCOSUR :

Il a été décidé à l'unanimité d'envoyer un vœu pour l'abandon du projet à Collectif Stop Tafta qui centralise

Solidarité Ukraine :

A propos de l'accueil de réfugiés Ukrainiens il a été exposé qu'il fallait prévoir des solutions plus ou moins durables car la situation risque de durer,

ne pas mettre de famille isolée mais trouver des solutions pour : barrière de la langue, déplacements, besoins courants.

Il a été décidé de faire un mail aux habitants , un appel à disponibilité de logement.

La Préfecture centralisera les propositions d'hébergement qui seront adressées dans les mairies, pour faciliter la mise en relation avec les réfugiés.

Il a été aussi abordé les problèmes des réfugiés d'autres pays déjà présents mais qui font face à un différentiel de traitement selon le pays d'origine.